

Action TRV

TRV - ORAL 1 : FONDEMENTS DE L'ORAL 2ND DEGRÉ				Candidature collective
OBJECTIFS		CONTENUS		Public cible
Former les équipes des établissements du 2 nd degré aux fondamentaux de la prise de parole en public, dans le but de rendre l'élève acteur de sa parole. Renforcer la conscience et l'estime de soi des élèves, corollaires de l'expression sereine d'un contenu en public, et favoriser leur réussite notamment aux épreuves orales des examens au collège, et au lycée.		Une journée dédiée à la transmission pédagogique à destination des enseignants puis des élèves : présenter et expérimenter les fondements de la prise de parole en public, en s'appuyant sur le vadémécum réalisé avec Cyril Delhay, à travers des exercices pratiques, des exemples (vidéos, schémas...) et des bilans, afin de mieux comprendre ce sur quoi repose un oral (respiration, voix, posture...). Proposer des approches pédagogiques et des outils variés aux enseignants, afin qu'ils puissent les ré-exploiter auprès de leurs élèves. Ce module est cumulable avec le module "ORAL 2: ENSEIGNER L'ORAL EN ÉQUIPE", qui peut être demandé en complément, dans la même année scolaire ou l'année scolaire suivante.		Professeurs et membres des équipes éducatives des collèges et des lycées GT et professionnels.
N° du dispositif	Intitulé du dispositif	N° du module	Intervenants	Responsable
20A0220091	M-SE PERFECTIONNER ET ADAPTER SES PRATIQUES PROF.	38180	Intervenants à déterminer	Raphaël PERRIN
Groupe(s)	Effectif par groupe	Durée prévue	Lieu(x) et Date(s)	
1 groupe(s)	18	6 heures	Sur site en établissement - date à déterminer	

Action TRV

TRV - ORAL 2 : ENSEIGNER L'ORAL EN ÉQUIPE				Candidature collective
OBJECTIFS		CONTENUS		Public cible
<p>Approfondir la prise en compte collective de l'enseignement de l'oral au sein de l'établissement, notamment à travers une approche par compétences. Aider les équipes à construire un parcours transversal d'apprentissage de l'expression orale, contextualisé à l'établissement. Se questionner sur la place de l'évaluation des compétences orales au sein de l'établissement pour développer un enseignement qui les prenne en compte plus explicitement. Envisager la place de cet oral dans la validation des compétences du LSU / du LSL. Renforcer chez les élèves la conscience et l'estime de soi, corollaires d'une prise de parole sereine en public, pour développer leur expression orale et favoriser leur réussite, notamment aux épreuves orales des examens.</p>		<p>Les axes pourront être différenciés en fonction des demandes des équipes. La formation s'appuie en partie sur le vademécum réalisé en collaboration avec Cyril Delhay et les équipes de formateurs académiques : axes pédagogiques majeurs, propositions pédagogiques fondamentales, propositions contextualisées. Décliner les compétences de l'oral, mettre en relation compétences orales et validation du LSU / du LSL, définir les modalités d'évaluation des compétences orales et écrites au sein de l'établissement. Ce module vise à former une équipe représentative d'un maximum de disciplines enseignées dans l'établissement pour mutualiser les contributions que chacune d'entre elles peut apporter à l'élève dans cette formation à l'oral. Ce module peut être demandé seul ou s'inscrire à la suite et en complément du module "FONDEMENTS DE L'ORAL – 2nd DEGRE".</p>		Professeurs et membres des équipes éducatives
N° du dispositif	Intitulé du dispositif	N° du module	Intervenants	Responsable
20A0220091	M-SE PERFECTIONNER ET ADAPTER SES PRATIQUES PROF.	38183	Intervenants à déterminer	Raphaël PERRIN
Groupe(s)	Effectif par groupe	Durée prévue	Lieu(x) et Date(s)	
1 groupe(s)	18	6 heures	Sur site en établissement - date à déterminer	